



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 19 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix-neuf novembre à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. André SAUZEDE.

Date de convocation : 13 novembre 2019

Date d'affichage de la convocation : 13 novembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 18

Nombre de procurations : 2

Nombre de voix : 20

Etaient présents : Mme Marie-Christine Bouvier, M. Jacky Clavairolle, M. Alex Dumas, Mme Christiane Exbrayat, M. Alain Héraud, Mme Julie Jouve, Mme Danielle Lambert-Manent, Mme Véronique Leruste, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, Mme Ghislaine Monroig, Mme Françoise Panafieu, M. André Sauzède, Mme Elsa Seigneur, M. Grégory Théron, Mme Danièle Trabuc, Mme Martine Villeneuve, Mme Janet Zaragoza.

Absents excusés :

Mme Karine Bellosguardo

Mme Dominique Boch

Mme Jocelyne Bonnet-Carbonell

Mme Tania Charalambous

M. Michel Jean

M. Gilles Jouve a donné procuration à Mme Julie Jouve

M. Jérôme Mercadé

M. Jean-Thierry Picandet a donné procuration à M. Alain Héraud

Mme Christelle Piesset

M. Vincent Rieutor

M. Alexandre Trouillard

Secrétaire de séance : Mme Christiane Exbrayat

DEL2019_077 Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A) – Propriété de la société par actions simplifiée (SAS) GGL Groupe

Monsieur le maire informe l'assemblée que la SAS « Notaires Vaunage » a déposé une D.I.A pour les parcelles cadastrées B 2411, et B 2410, appartenant à la SAS GGL Groupe (annexe n°2).

La cession d'un montant de 1 068 035.90 € dépasse la délégation accordée à monsieur le maire. Il convient de délibérer sur cette D.I.A.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De ne pas exercer son droit de préemption sur la D.I.A. ci-dessus mentionnée.
- D'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote :

Présents	18
Procurations	02
Nombre de voix	20
Pour	20
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDE

